



INFORMATION COVID-19

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 POUR LA COMMUNE DE VOCANCE

Une circulation élevée de variants Brésiliens ou sud-africains de covid-19 a été observée fin mai dans la commune de Vocance.

Ces variants se transmettent plus facilement que le virus (dit variant « anglais ») circulant majoritairement en France depuis mars. Le risque de diffusion dans la population est augmenté.

En plus des mesures d'isolement qui ont concerné les personnes infectées et leurs contacts proches, **la vaccination sans délai** de la population alentour permettra de freiner ou bloquer la circulation du virus dans la commune et les environs.

De ce fait, la mairie de Vocance en lien avec la préfecture d'Ardèche et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes invitent ses habitants **de + de 18 ans, non vaccinés ou ayant eu la Covid-19, il y a plus de 3 mois** (ainsi que leur entourage proche majeur des communes environnantes) à se présenter **sans rendez-vous** munis de la carte vitale **du lundi 7 juin et vendredi 11 juin entre 8h30 et 12h ou 13h30 et 17h au centre de vaccination de Davezieux**, espace Montgolfier, 327 rue des Pâtureaux.

Le vaccin administré est celui du laboratoire Pfizer/BioNTech.

MÊME VACCINÉS, CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

En toutes circonstances, pour préserver notre santé et celle de notre entourage, nous devons continuer à respecter les gestes barrières, même lorsque l'on est vacciné :

- Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1
- Respectez une distance d'au moins 2 mètres avec les autres
- Limitez vos contacts sociaux
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Se laver régulièrement les mains
- Aérer les pièces le plus souvent possible
- Téléchargez TousAntiCovid

Face au virus, chaque geste compte. Restons tous mobilisés !